



SÉMINAIRE 1

Cadre juridique et institutionnel de la protection de l'enfance : Les fondamentaux

Contexte

Si le département est bel et bien le chef de file incontesté de la politique publique de protection de l'enfance en France depuis les lois de décentralisation, avec une solide ingénierie et d'importants moyens humains et matériels déployés, des outils de gouvernance nationale ont été prévus récemment par le législateur avec l'ambition de palier un certain nombre de faiblesses, voire de dysfonctionnements, de notre système de protection de l'enfance. C'est avec la même ambition que les lois de 2016 et de 2022, introduisent de nouvelles dispositions davantage fondées que les précédentes sur les droits et les besoins de l'enfant.

Si ces nouvelles orientations peuvent s'avérer prometteuses, elles s'inscrivent dans une organisation qui reste très complexe sur le plan juridique et institutionnel, à un moment où l'ingénierie interne des conseils départementaux fait l'objet de tensions et de remise en question, et que le secteur habilité se dit régulièrement insécurisé par un contexte en mouvement difficile à appréhender.

Dans ce séminaire, nous étudierons l'architecture globale du système français de protection de l'enfance sur les plans institutionnels, juridiques et financiers. Avec comme premier objectif de mieux situer cette politique particulière dans sa singularité, et notamment celle de sa place à la croisée des champs judiciaires et administratifs. En délivrant ce socle de connaissances multidimensionnel nous espérons que les acteurs de la protection de l'enfance pourront mieux délimiter leur marge de manœuvre, et s'en saisir pour agir, que leur place se situe sur un échelon hiérarchique supérieur ou qu'ils soient acteurs de terrain.

Objectifs

- Mieux situer la protection de l'enfance dans son contexte législatif et socio-économique.
- Identifier les marges de manœuvre à l'échelon institutionnel.

Formation

- Droit et protection de l'enfance : retour sur les notions juridiques, historiques et philosophiques de base indispensables à l'action de tout professionnel de terrain et cadre de ce secteur.
- Une politique publique au croisement de plusieurs acteurs : les enjeux de gouvernance à mieux appréhender et les démarches de coopération à développer sur le terrain.
- La protection de l'enfance : un sujet économique à mieux connaître pour mieux penser l'intervention.
- Les enjeux managériaux des dynamiques de projet sur le terrain.

Intervenant(e)s

> [Marie Paule Martin Blachais](#), directrice scientifique de l'École de la Protection de l'Enfance, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", ancienne directrice générale du GIP Enfance en danger notamment.

> [Flore Capelier](#), docteur en droit public.

Coordinateur pédagogique : Karine Senghor, Philippe Fabry

Modalités de la formation :

La formation se déroule en présentiel ET en distanciel. Le choix du stagiaire se fait lors de l'inscription et ne peut être modifié ensuite, sauf circonstances exceptionnelles motivées rencontrées par le stagiaire. En cas de circonstances extérieures empêchant l'organisation en présentiel du séminaire (Crise sanitaire, crise énergétique, grève des transports...), l'École de la Protection de l'Enfance se réserve le droit d'organiser aux mêmes dates le séminaire uniquement en mode distanciel. Les stagiaires inscrits seront avertis aussi vite que possible, mais ne pourront pas annuler leur inscription pour ce motif.

En présentiel : la formation a lieu dans les locaux de USIC, 18 rue de Varenne, Paris 7^{ème}.

En distanciel : la formation se déroule en direct via l'application Zoom

Chaque stagiaire inscrit aura la possibilité de visualiser en replay le séminaire (par exemple les personnes empêchées de participer à la formation suite à un arrêt maladie) sur la plateforme moodle de l'École de la Protection de l'Enfance (hébergée par Praxislab).

Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les participants. Les apports formatifs alterneront avec des exercices ou échanges interactifs à partir des expériences des stagiaires. L'évaluation des acquis sera réalisée, en fin de séminaire par soit :

- Un quizz de connaissances.
- Un relevé collectif de bonnes pratiques.
- Une synthèse collective.

Les pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

Public

Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance. Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : contactez notre référente Accessibilité : Florence Barbier : 01 53 10 24 10
florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com

Taux de satisfaction (synthèse années antérieures)

8,5/10

Les points forts : maîtrise de sujet et expertise des intervenants, liens avec le terrain professionnel.

Durée

2 jours (14 heures)

Horaires

Jour 1 : 10h00-13h00 / 14h00-18h00

Jour 2 : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

Tarif :

440,00 euros pour les deux jours

CONTACTS :

Secrétariat de l'École de la protection de l'enfance

SARL L'Action Sociale, société d'édition et de formation.

Siège social : 13 boulevard Saint-Michel, 75 005 Paris.

Adresse de correspondance : L'Action Sociale (EPE) 11 bis rue de la Planche 75007 Paris

Tél : 01 53 10 24 10

inscription@ecoleprotectionenfance.com